

**Introduction au colloque organisé le 13 octobre 2004  
par l'Académie d'Agriculture et le CIRAD  
à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la création du CIRAD**

par Bertrand **Hervieu**<sup>1</sup>

Mes chers Collègues,

Au moment où la France, comme l'Union Européenne, se posent des questions très fondamentales sur l'organisation des appareils publics de recherche, ce colloque organisé à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire du CIRAD devrait nous aider à éclairer au moins trois sujets d'importance.

**1. La recherche en coopération**

Peut-on durablement mettre sous ce vocable des relations d'échanges intellectuels et scientifiques qui sont pourtant de nature très différente. Le CIRAD coopère avec les équipes brésiliennes qui disposent de moyens humains et matériels comparables aux siens.

Le Brésil est désormais une grande puissance agricole mondiale et nous voyons bien quels sont les intérêts réciproques pour la France et le Brésil de construire une relation de réciprocité dans le domaine de la recherche agronomique.

En Afrique la situation est toute autre ; en effet, la coopération des équipes françaises s'effectue avec des équipes de recherche qui sont, dans certains pays inexistantes, dans d'autres pays désorganisées. Il s'agit de faire émerger ou re-émerger ou consolider des équipes nationales et des appareils régionaux de recherche. Ainsi donc, les retombées que l'on peut attendre de la dynamique de recherche dans le cas de la coopération avec le Brésil ne sont pas de même nature que celles qui peuvent surgir du travail effectué en Afrique, et pourtant tout ceci continue d'être à tort appelé du même vocable « recherche en coopération ».

**2. La recherche pour le développement**

Depuis le sommet de Johannesburg en 2002, la thématique du développement durable s'est répandue conjointement dans le débat politique comme dans le débat scientifique.

Un des intérêts de cette approche consiste à nous obliger à revisiter profondément les articulations que nous avons toujours voulu voir entre science, progrès et développement des sociétés. Dans cette mise en cause du paradigme du développement, la recherche agronomique pour le développement des pays du tiers monde est particulièrement regardée.

---

<sup>1</sup> Membre de l'Académie d'Agriculture, ancien président de l'Institut national de la recherche agronomique, secrétaire général du Centre international des hautes Études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), 11, rue Newton, 75116 Paris.

Il nous revient de mettre en perspective des itinéraires de recherche et de développement afin d'en évaluer les bilans.

### **3. L'agronomie des régions tropicales**

Au regard de très grandes interrogations soulevées par les maladies émergentes, par les avancées de la génomique, par la connaissance des matériels génétiques ou encore par des sujets plus politiques comme celui de la gestion de la propriété intellectuelle, la question de la séparation d'organismes de recherche dédiés pour les uns à l'agronomie des régions tempérées, pour les autres à l'agronomie des régions tropicales, mérite d'être reposée sans timidité et sans complaisance.

Voilà trois questions que nous nous posons aujourd'hui et que ce colloque de bilan et de perspective doit nous permettre d'approfondir. Il doit aussi nous permettre d'évaluer la force que représente l'ensemble de la recherche agronomique française dans la construction de l'espace européen de la recherche et la place intellectuelle qu'occupe l'école française d'agronomie dans le monde.

